

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur : arts plastiques et visuels (AESS)

RÉF | 7692

OBJECTIF ET CONTENU

| | |
|----------------------------------|---|
| Objectif | Acquérir les compétences pédagogiques en rapport avec la matière au moyen d'un apprentissage à la fois théorique et pratique |
| Programme | Pour consulter les objectifs du cursus de l'agrégation en arts plastiques et visuels ainsi que le programme détaillé des cours, rendez-vous sur le site internet de l'école |
| Certification(s) visée(s) | Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) |
| Type de formation | Enseignement supérieur - plein exercice |

ORGANISATION

| | |
|----------------|--|
| Durée | 30 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 1 an, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). |
| Horaire | en journée |
| Début | Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an |
| Coût | Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais |

CONDITION D'ADMISSION

| | |
|---------------------------------|--|
| Prérequis administratifs | Avoir obtenu un diplôme de type long (master) dans le domaine concerné |
|---------------------------------|--|

| | |
|------------------|--|
| Remarques | La liste des établissements, ainsi que le catalogue complet des cursus francophones bruxellois d'enseignement supérieur, |
|------------------|--|

sont repris sur [le site du Pôle académique de Bruxelles](#)

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Organisme

ENSAV La Cambre - Ecole nationale supérieure des arts visuels de La Cambre

Abbaye de la Cambre 21
1000 Bruxelles
Tél: 02 648 96 19
<http://www.lacambre.be>